DOSSIER D'INSCRIPTION
TOURNOI 2019

Pour compléter l'inscription vous devrez envoyer :

- **La fiche d'inscription Club (page 2 du dossier d'inscription)**

- **Les fiches d'inscription équipe**

- **le chèque d'avance, d'un montant correspondant à 50% de la somme totale.**

- **La totalité de la somme doit nous être adressé avant le 30/05/2019**

Dossier à renvoyer avant le 1 avril 2019

DOSSIER D'INSCRIPTION
TOURNOI 2019

NOM DU CLUB : .....
NUMERO D'AFFILIATION FFF : .....
NOM DU RESPONSABLE : .....
ADRESSE : .....
.....
TELEPHONE : ..... FAX : .....
E-MAIL : .....

RESPONSABLE DE LA DELEGATION : .....

VOUS ENGAGEZ :

..... EQUIPE U9 **..... EQUIPE U13**
..... EQUIPE U11

NOMBRE DE FORFAITS N°1 : .....
NOMBRE DE FORFAITS N°2 : .....

Fait le ..... à .....

Nom, signature du responsable et tampon du club

DOSSIER D'INSCRIPTION
TOURNOI 2019

FEUILLE DE TOURNOI

CLUB :
CATEGORIE :
EQUIPE :
NOM DU REPRESENTENT DE L'EQUIPE :
TELEPHONE PORTABLE

N°	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° DE LICENCE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				

L'Union Sportive de Bompas

Vous propose de participer au

TOURNOI DE L'US BOMPAS

A LA MEMOIRE D'ANTHONY SALUZZO

Du 08 au 09 JUIN 2019

U9 – U11 - U13

ACCUEIL
TOURNOI 2019

L'accueil d'au moins un dirigeant de club engagé aura lieu sur le lieu du tournoi, au Parc des Sport et des loisirs de Bompas le samedi 08 juin 2019 à partir de 8h30.

Dès votre arrivée, veuillez-vous rendre au siège du club pour régler la totalité de la somme de l'inscription. Le comité d'organisation vous remettra à ce moment-là le planning des matchs, et un plan d'accès au camping pour les forfaits concernés par l'hébergement (voir forfait en page 4) et effectuera le contrôle des licences.

FORMAT DU TOURNOI

Catégorie d'âge	Année de naissance règle FFF	Nombre de joueurs autorisés
U8 et U9	2010 / 2011	5 joueurs + 3 remplaçants
U10 et U11	2008 / 2009	8 joueurs + 4 remplaçants
U12 et U13	2006 / 2007	8 joueurs + 4 remplaçants

Les rencontres seront dirigées par des arbitres du club de l' US BOMPAS.
Cependant, il faudra mettre à disposition un joueur arbitre assistant dans sa catégorie pour chaque match de son équipe.

PROGRAMME
TOURNOI 2019

Samedi 08 juin :

8h30 - 9h30	Accueil
9h30 - 10h	Présentation et début du tournoi
12h30 - 13h30	Repas
13h45	Reprise du tournoi
19h	Fin des matchs

Dimanche 09 juin :

9h30	Reprise du tournoi
12h30 - 13h30	Repas
13h45	Reprise du tournoi
18h	Remise des prix et clôture du tournoi

IMPORTANT

Un joueur sans licence validée conformément aux statuts et règlements de la FFF ne peut pas participer au tournoi.

La commission d'organisation du tournoi se réserve la possibilité de modifier le format du tournoi,notamment le nombre d'équipe afin d'en optimiser la gestion sportive.

Ce tournoi sera disputé selon les statuts et règlements de la Fédération Française de Football en vigueur.

Toutes les équipes U9,U11 ainsi que les U13 devront être impérativement encadrées en permanence par au moins 2 dirigeants sur le lieu de la compétition, mais aussi sur le lieu de l'hébergement et lors des repas.

En cas de force majeure qui empêche le développement du tournoi (très grosse intempérie par exemple), celui-ci pourra être annulé par la Commission d'organisation sans qu'un remboursement puisse être sollicité par les équipes engagées.

FORFAITS
TOURNOI 2019

FORFAIT N°1

- Inscription au tournoi 70€/ équipe
- Arrivée samedi matin, départ dimanche soir 90€/ personne
  Inclus : - samedi : repas du midi + repas du soir + nuit
  - dimanche : petit déjeuner + repas du midi

- Dossier d'inscription à renvoyer avant le 01 avril 2019

FORFAIT N°2

- Inscription au tournoi 70€/ équipe
- Arrivée vendredi soir, départ dimanche soir 100€/ personne
  Inclus : - Vendredi : nuit
  - samedi : petit déjeuner + repas du midi + repas du soir + nuit
  - dimanche : petit déjeuner + repas du midi

- Dossier d'inscription à renvoyer avant le 01 avril 2019

FORFAIT N°3

- Inscription au tournoi 70€/ équipe
- Arrivée vendredi soir, départ lundi matin 120€/ personne
  Inclus : - Vendredi : nuit
  - samedi : petit déjeuner + repas du midi + repas du soir + nuit
  - dimanche : petit déjeuner + repas du midi + repas du soir +nuit
  - lundi: Journée libre

- Dossier d'inscription à renvoyer avant le 01 avril 2019

HEBERGEMENT & RESTAURATION
TOURNOI 2019

Le comité d'organisation propose aux clubs l'hébergement. Il s'agit d'un hébergement dans des bungalows tout confort comprenant 4 à 6 places. Il est conseillé de prévoir un duvet. Le camping est situé à quelques kilomètre du stade.

Un encadrant majeur par bungalow est exigé, dont le nom, le prénom et le numéro de téléphone portable devront être communiqués dès l'inscription, **sinon le dirigeant enregistré dans la délégation sera identifié en tant que tel.**

Une buvette et une restauration rapide seront disponible au frais des participants sur le lieu du tournoi la journée.

FORMALITES
TOURNOI 2019

Une avance correspondant à 50% de la totalité des forfait réservés devra être envoyée avec le dossier d'inscription.
Pour les équipes qui se seront engagées mais qui ne pourraient pas venir et qui en informeraient l'US Bompas par mail ou par courrier au plus tard le 30 avril 2019, les chèques de caution et les 50% de réservation des forfaits leurs seront retournés par courrier. En revanche, les droits d'inscriptions resteront acquis à l'US Bompas.
La totalité de la somme doit nous être adressé avant le 30/05/2019.

Seul les désistements ou modifications par mail mail ou courrier seront pris en comptes: Seul ce document fera foi en cas de litige éventuel. Sans notification au-delà de ce délai, tous les chèque seront encaissés.

Concernant les hébergements en mobil home, un état des lieux contradictoire devra être effectué à l'arrivée et avant le départ. Ceux-ci la responsabilité des clubs participants et, dirigeants de procéder afin d'éviter tous contentieux.

Une caution de 200€ par mobil home devra être déposée à l'accueil du camping à votre arrivée. Le chèque de caution ne sera pas encaissé, et sera restitué au club après le tournoi. Le coût d'éventuelles dégradations ou dommage sera déduit de la caution, sur présentation des justificatifs et de l'état des lieux contradictoire par le site d'hébergement.

L'hébergement se déroulant dans des campings haut de gamme, nous vous demandons de respecter scrupuleusement la tranquillité des autres personnes y séjournant. Tout trouble pourra être sanctionné par l'exclusion immédiate de la structure, mais aussi du tournoi.

èques devront être libellés à l'ordre de **l'US Bompas**.

TOURNOI DE L'US BOMPAS
A LA MEMOIRE D'ANTHONY SALUZZO

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : L'US BOMPAS organise un tournoi de football pour les catégories U9, U11 et U13.

ARTICLE 2 : Les règles officielles de football de la F.F.F. seront appliqués, hormis les hors-jeu qui se feront uniquement dans la surface de réparation, en arc de cercle.(U11, U13)

ARTICLE 3 : Les équipes seront repartis par poules.

ARTICLE 4 : Les équipes seront constituées de :
- 6 joueurs plus 2 remplaçants pour les U9
- 8 joueurs plus 4 remplaçants pour les U11
- 8 joueurs plus 4 remplaçants pour les U13

ARTICLE 5 : La liste des joueurs sera communiquée en début de tournoi, aucun changement ne devra intervenir par la suite. Les licences des joueurs seront remises le premier jour à la commission de vérification. Elles seront rendues à la fin du tournoi.

ARTICLE 6 : Les remplacements se feront à n'importe quel moment du match au cours d'un arrêt de jeu et à condition de se présenter à l'arbitre de la rencontre. Sauf s'il a été exclu, chaque remplaçant peut entrer et sortir sans limitation.

ARTICLE 7 : Les équipes se rencontrent suivant la formule de championnat
- Victoire = 4 Points
- Nul = 2 Points
- Défaite = 1 Points
- Forfait = 0 Point

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, pour les matchs de classement, les ex-aequo seront départagés de la manière suivante :

a) Le goal average particulier
b) Le goal average général
c) La meilleure attaque
d) Une série de trois tirs au but
e) Séries supplémentaires de 1 tir au but

ARTICLE 8 : En cas d'absence d'une équipe, la formation adverse sera déclarée vainqueur par 3 à 0.

ARTICLE 9 : Les matchs auront une durée de 2x8 min.
Matchs de 2 x 10 mn pour les finales.

ARTICLE 10 : L'arbitre aura la possibilité d'exclure un joueur pendant 2 min au vu de la faute.

ARTICLE 11 : En cas d'égalité lors des finales à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à l'épreuve de 3 tirs au but. Puis si nécessaire à des séries de 1 tir au but supplémentaire.

ARTICLE 12 : L'US BOMPAS décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol. Tout joueur devra être couvert par sa licence valide pour la saison 2018 - 2019.

ARTICLE 13 : La participation au tournoi implique l'acceptation du dit règlement. Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par la commission d'organisation.

ARTICLE 14 : L'US BOMPAS se réserve le droit de modifier le présent règlement dans le cas de situation de nécessité absolue, de mauvaises conditions climatiques, ou en fonction du nombre d'équipes inscrites.

ARTICLE 15 : Conformément à l'article 13 des règlement du District des P.O., les clubs participants auront toujours le droit de se pourvoir en appel devant les juridictions du District, des décisions prises par la commission d'organisation.

PARTENAIRES DU CLUB
TOURNOI 2019

ALAIN SIREUIL
MENUISERIE – EBENISTERIE

LOPEZ TONY
THE BARBER SHOP

CONTACT
TOURNOI 2019

DOMART Sandrine
Présidente
06 49 87 58 53

VIVIER Karine
Secrétaire
5 rue Barbara Appt 21
66440 TORREILLES
06 07 81 00 60

526383@footoccitanie.fr